



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24146458

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

01-10-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TONLAI

N° d'entreprise : 0456 492 391

Nom

(en entier) : **La Cassine**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **7780 Flobecq, Place P H Jouret 14-16**

Objet de l'acte : Démission délégué à la gestion journalière

EXTRAIT DE LA RESOLUTION ECRITE DES ADMINISTRATEURS DU 17 SEPTEMBRE 2024

1. Les administrateurs prennent la décision suivante :

Les administrateurs prennent acte de la fin du mandat de Monsieur Simon LOUCKX en tant que délégué à la gestion journalière et ce depuis le 23 juillet 2024.

2. Le conseil d'administration décide de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour et Me Tom Wera, avocats – association LMBD, dont le cabinet est établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 1777, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, (ainsi que ses administrateurs et ses employés), chacun avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre des décisions prises ci-dessus à n'importe quel guichet entreprise, le Moniteur belge et/ou la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, en vue de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en œuvre les décisions ci-dessus.

Pour extrait conforme:

Frederic Deltour
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).